

 Saint-Rémy, le 25 juillet 2019

 **Madame Elizabeth BORNE**

 Ministre de l’Ecologie, du Développement

 Durable et de l’Energie

Objet : **Aménagement de la RN 154/RN 12** 246, boulevard Saint-Germain

 **Allaines-Nonancourt** 75007 PARIS

Madame la Ministre,

A maintes reprises, nous avons attiré votre attention et celle de vos prédécesseurs sur la situation de notre ville, traversée par la « double » nationale 12 et 154.

Le débat public sur cet aménagement s’est ouvert en 2009 et nous n’allons pas retracer ici le long cheminement du dossier depuis cette date. Enfin, le 5 juillet 2018, la déclaration d’utilité publique était publiée au Journal Officiel.

Nous pensions donc que l’avancement du projet allait se poursuivre pour une mise en service rapide. Or, il semblerait, d’après nos informations, qu’un choix devrait être fait quant à l’ordre de traitement de deux dossiers, dont le nôtre.

Mais, nous ne pouvons pas attendre : les riverains ne peuvent plus supporter le trafic, la pollution, le bruit, l’insécurité, dont nous détenons les tristes records.

- **Record de trafic**: **28 000 véhicules/jour dont 5 000 camions** : le plus important de toutes les communes du tracé RN 154 entre Nonancourt et Allaines (source DIRNO).

- **Record de pollution atmosphérique** : les concentrations horaires en micro particules enregistrées sur Saint-Rémy-sur-Avre sont **les plus élevées de toute la région Centre**. Lig’air a donc décidé l’implantation d’une station de mesure permanente. Le niveau maximum de particules en suspension sur 24h est souvent dépassé. Un vrai problème de santé publique existe.

Ce n’est pas tout : l’insécurité est permanente : le 21 juin 2017, deux habitants de Nonancourt ont été tués dans un accident impliquant deux camions 38 tonnes, à l’entrée de Saint-Rémy. Le bruit est insupportable, les maisons riveraines se fissurent, se dégradent ; les bouchons récurrents, dans les deux sens de circulation, transfèrent une partie du trafic sur les routes communales et départementales du centre-ville et des villages voisins, Saint-Rémy est coupée en deux.

 La réalisation de ce contournement est **UNE URGENCE ABSOLUE**

Lettre Madame E.Borne page 2

25/7/2019

Le Président du C.O.I. avait d’ailleurs déclaré, lors de sa visite sur le terrain le 16 janvier 2018, qu’ « il fallait mettre fin à une situation qui n’avait que trop duré ». Son rapport indique, page 101 : « le Conseil partage l’avis émis par la Commission Mobilité 21 sur l’urgence qui existe à réaliser le tronc commun entre Dreux et Nonancourt ».

Nous nous permettons de vous rappeler que le premier projet de contournement de notre commune date de **1965.** Les Rémois l’attendent donc depuisplus de **50 ans et ils ne peuvent plus patienter.**

Nous espérons vous avoir convaincue du bien-fondé de notre requête et nous vous demandons de donner la priorité à notre projet pour que nous ayons, enfin, la qualité de vie que nous méritons.

Nous vous prions d’agréer, Madame la Ministre, l’expression de notre très haute considération.

Gérard DANIEL

Représentant du Collectif